



together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo jusqu'au 12.04.2012, 8:00 AM CET

ACQUISITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ IMMOPOLE DENDERMONDE SA, PROPRIÉTAIRE D'UN COMMISSARIAT DE POLICE NOUVELLEMENT CONSTRUIT, SIS À TERMONDE

Bruxelles, le 12.04.2012, 8:00 AM CET

Le Groupe Cofinimmo a acquis le 11.04.2012 l'ensemble des actions de la société Immopol Dendermonde SA détenues par les sociétés Cordeel Zetel Temse SA et Cordeel Zetel Hoeselt SA. La société Immopol Dendermonde SA a pour seul actif un immeuble situé à Termonde, Kroonveldlaan 30, dont les travaux de construction ont été livrés fin mars.

L'immeuble est loué pour une durée de 18 ans à la Régie des Bâtiments en vertu d'un bail qui a pris cours le 01.04.2012. Il sera occupé par la Police Fédérale dans le courant du mois d'avril 2012, la date d'entrée définitive n'étant pas encore définie. Le loyer sera indexé annuellement. A la fin du bail, la Régie des Bâtiments aura le choix entre a) renouveler le bail pour une période de minimum trois ans, b) quitter les lieux, ou c) acheter l'immeuble à un prix égal à la valeur conventionnelle amortie à concurrence de 3% par an.

La valeur conventionnelle de l'immeuble s'élève à € 15,57 millions, terrain compris. Cette valeur n'est pas supérieure à la juste valeur de l'actif, telle que déterminée par l'expert immobilier indépendant. Le rendement initial brut est de 7%. Le prix de l'ensemble des actions d'Immopol Dendermonde SA est la valeur de ses capitaux propres à la date d'acquisition augmentée de la différence entre la valeur conventionnelle de l'immeuble et sa valeur comptable.

L'immeuble, d'une superficie de plus de 9 000m², bénéficie d'un excellent niveau de performance énergétique et d'isolation thermique : E 12 (à comparer avec un niveau maximal autorisé en Région Flamande de E 100) et K 20 (à comparer avec un niveau maximal autorisé en Région Flamande de K 45).

Cette transaction cadre parfaitement dans la stratégie d'investissement de Cofinimmo puisqu'il s'agit d'un bien immobilier à usage public loué à long terme à un locataire de premier ordre.





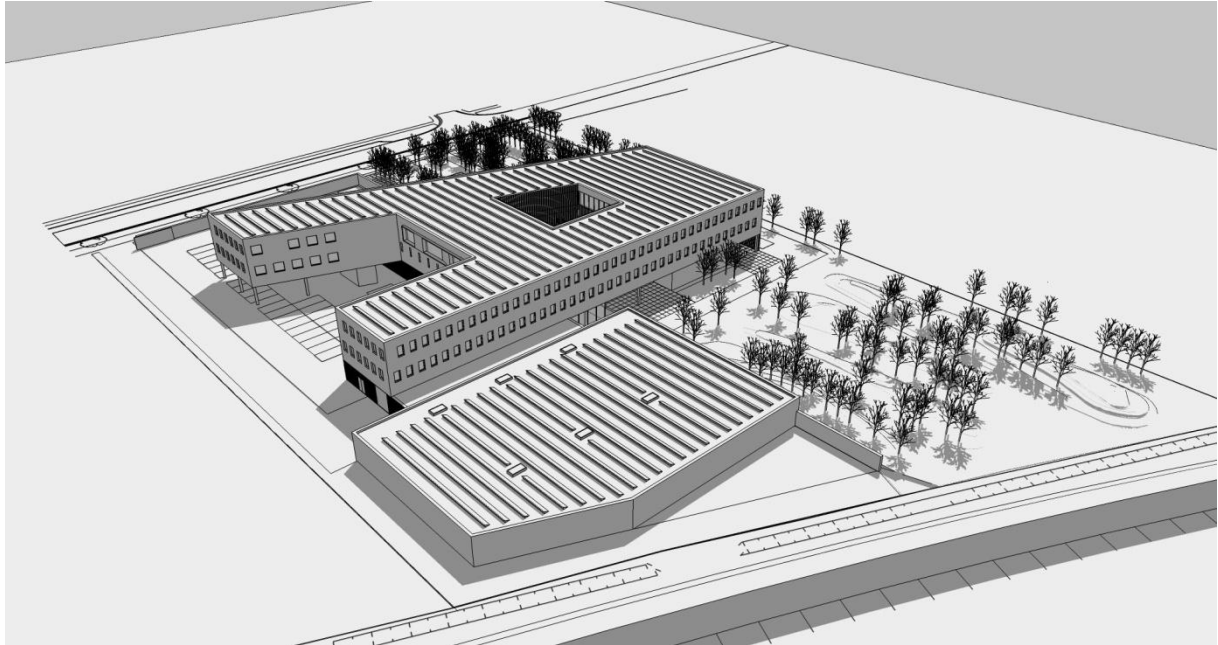
together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo jusqu'au 12.04.2012, 8:00 AM CET



Pour tout renseignement:

Valérie Kibieta

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Chloé Dungelhoeff

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

cdungelhoeff@cofinimmo.be

Concernant Cofinimmo

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3,19 milliards, représentant une superficie totale de 1 790 071m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux, les maisons de repos et les réseaux immobiliers de distribution. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 31.12.2011, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élève à € 1,35 milliard.

www.cofinimmo.com

together in real estate